

Proposition n°1

Cette proposition fait consensus

Inclure le respect de l'environnement dans la Charte signée entre la Ville de Rennes et les opérateurs.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Opérateurs

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Fournisseurs d'électricité vertueux
- Fournisseurs d'équipements recyclables

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Encourager l'aspect renouvelable dans le choix des équipements par les opérateurs, et fournis aux particuliers (les terminaux représentent l'essentiel de l'impact)
- Privilégier un partenariat entre un fournisseur spécialisé dans le recyclage des équipements et/ou la fourniture d'équipements recyclables, vertueux et les opérateurs
- Encourager la sobriété énergétique dans la mise en œuvre du réseau
- Les opérateurs ont pour obligation de fournir des informations sur le respect de ces recommandations, dans une logique de transparence

Proposition n°2

Cette proposition fait consensus

Respecter et prendre en compte l'environnement et la biodiversité, en s'appuyant sur les données actualisées, dans le déploiement des infrastructures 5G au niveau du territoire.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Opérateurs

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Région
- ENEDIS : déploiement infrastructures électricité

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme (mi-mandat)

Commentaires :

- Intégrer une vision urbanistique
- Démarche en amont de l'attribution des futures fréquences
- Intégrer le respect de la biodiversité et de l'environnement dans l'installation des infrastructures, des antennes
- Se baser sur des données actualisées
- Prendre en compte les critères du PLU : zones vertes (trame verte et bleue)

Proposition n°3

Cette proposition fait consensus

Créer des temps forts annuels sur la sobriété numérique pour diminuer l'impact environnemental du numérique.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Associations
- Éducation nationale
- Département
- Les opérateurs, etc.

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme (mi-mandat)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- S'inspirer de la démarche Mobil'Acteurs
- Utiliser le potentiel de la Ville de Rennes pour créer des événements participatifs et culturels, qui engagent les citoyens
- Organiser des actions ponctuelles : concours (cf. proposition n°4)

Proposition n°4

Cette proposition ne fait pas consensus mais vient en commentaire de la proposition 3

Créer un concours autour des actions positives et vertueuses liées au déploiement de la 5G. (3 membres en dissensus)

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Écoles, universités, etc.

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Ponctuel

Commentaires :

- Concours de mini films, de vidéos, d'affiches
- Créer plusieurs catégories : jeune public (- de 12 ans), 12-25 ans et au-delà
- Cela pourrait être apparenté à une démarche de label

Cette proposition fait dissensus car elle n'apparaît pas comme prioritaire pour certains des participants. Ils ne souhaitent pas l'intégrer dans l'avis comme une proposition forte.



Fiches actions non élus

Proposition n°5

Cette proposition fait consensus

Créer des indices pour indiquer l'impact environnemental pour les terminaux d'une part, et le réseau d'autre part, et les rendre accessibles au grand public.

Responsable de sa mise en œuvre :

- État
- Ville de Rennes
- Opérateurs

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Opérateurs
- Ville de Rennes
- MCE

Calendrier de mise en œuvre :

- Le calendrier n'est pas précisé pour sa mise en œuvre

Commentaires :

- S'inspirer des indices dans l'électroménager
- S'appuyer sur les indications du Haut-commissariat au Climat
- Créer des indices pour mesurer l'impact énergétique, environnemental et carbone. Commencer, par exemple, par la consommation de CO², la consommation énergétique, etc.
- La Ville de Rennes peut encourager les opérateurs, avec sa Charte par exemple, à travailler avec l'État sur cet outil

Proposition n°6

Cette proposition fait consensus

Prioriser le déploiement de la 5G au regard du besoin réel, dans les périmètres où le réseau 4G est déjà saturé.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Opérateurs

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole
- Partenaires privés

Calendrier de mise en œuvre :

- Immédiatement
- Court terme (prochaines semaines/mois)

Commentaires :

- Limiter le déploiement des antennes et la diffusion des ondes
- Prendre en compte la dimension urbanistique dans le déploiement
- Trois raisons au déploiement ont été identifiées : saturation, aspect marketing (à limiter) et le besoin de couverture (Cf le rôle des *Backhaul*). L'enjeu consiste à engager un déploiement vertueux et à justifier le déploiement
- Prioriser le déploiement dans le cadre des futures zones pour les futures fréquences
- Prendre en compte l'aspect consommation de ressources

Proposition n°7

Cette proposition fait consensus

Créer un groupe de suivi pour maintenir un dialogue critique et bienveillant avec les opérateurs.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Citoyens,
- Associations,
- Acteurs économiques

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

Pas de commentaires

Proposition n°8

Cette proposition fait consensus

Mettre à jour la charte des antennes relais, en prenant notamment en compte les propositions de la Mission d'étude 5G.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Opérateurs,
- Propriétaires
- Bailleurs des sites

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Mieux communiquer sur cette charte.
- Inclure des objectifs environnementaux.

Proposition n°9

Cette proposition fait consensus

Communiquer les flux de données, en termes quantitatif, mis en œuvre dans le cadre de l'utilisation du numérique par technologie d'accès, typologie de trafic (vidéo, navigation Internet, ...), déclinaison géographique, et aspect temporel.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Opérateurs
- Collectivités (e.g. La Métropole)

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Partenaires économiques (e.g. Universitaires, startups, PME,...)

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

Information par individu et par territoire

- Intégrer la fonction d'un rendu visuel simple et pédagogique pour l'utilisateur
- Objectif : diminuer la consommation par service
- Créer un label (inspiré du nutri-score)
- Faire le lien entre le trafic des données et les déploiements des antennes.
- Travailler sur les données (collecte, analyse, ...) dans une logique d'Open Data et de sensibilisation
- Développer des applications (d'information et de mesure) avec les startups (sous forme de concours ?)
- Rendre ces données accessibles à tous (support papier aussi pour être inclusif)

Proposition n°10

Cette proposition fait consensus

Rendre accessible les informations reçues en Mairie de la part des opérateurs sur l'installation des sites antennes.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Opérateurs
- Associations sur l'usage (Bug, MCE, ...)
- Agence Nationale des Fréquences
- ARCEP

Calendrier de mise en œuvre :

- Immédiatement
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Objectif de transparence (open data), s'appuyer sur Ren'Ondes

Proposition n°11

Cette proposition fait consensus

Créer un document (ou une page Internet) des demandes d'autorisations, à mettre sur le site de la Ville de Rennes et à rendre accessible à toutes et tous.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Opérateurs

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Document (ou page internet) mis à disposition des citoyens, en intégrant l'existant.
- Transparence, enjeu sur la donnée à obtenir auprès des opérateurs.
- Faciliter l'accès à cette information, obtenir une notification à chaque nouvelle demande.

Proposition n°12

Cette proposition fait consensus

Faire du lobbying auprès des instances nationales et européennes pour ouvrir et donner plus de droits pour les collectivités locales, vis-à-vis du déploiement des réseaux mobiles, sur leur territoire.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Élus Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Métropole
- Département
- Associations des grandes villes
- Maires de France
- Région
- Députés
- Sénateurs ...

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Permettre une meilleure coopération avec les opérateurs et acteurs économiques.
- Pour mettre en place cette action de manière pérenne, il sera nécessaire de passer par la loi

Proposition n°13

Cette proposition fait consensus

Créer un groupe de suivi pour maintenir un dialogue critique et bienveillant avec les opérateurs.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Opérateurs
- Aménageurs
- Bailleurs

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Profiter de l'arrivée des nouvelles fréquences et du déploiement des nouvelles antennes
- Ne pas oublier les centres de données et les salles techniques à l'avenir : ce point fait dissensus
- Préconisations techniques, l'idée est d'inciter sans imposer

Proposition n°14

Cette proposition fait consensus

Poursuivre la recherche sur les impacts de la 5G sur la santé et produire un avis.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Organismes universitaires de recherche (IRSET) (à l'échelle locale, nationale, voire internationale)

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- IMT Atlantique
- INRIA
- CHU et autres établissements de santé
- EHESP
- Etc.

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme (mi-mandat)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Collecter les données existantes, étendre cette collecte (développer la mise à disposition de capteurs ou systèmes de collecte de données individuelles...), voire l'industrialiser (automatisation, facilitation...)
- La mise en route de la 5G ne doit pas stopper la recherche sur le sujet
- Recherche nationale et internationale
- L'objectif : avoir des tendances à moyen terme
- La Ville de Rennes soutient la recherche, notamment par le biais de la communication

Proposition n°15

Cette proposition fait consensus

Informers et alerter les citoyens sur les données (valeurs chiffrées) d'exposition aux ondes, au regard d'une échelle de valeur basée sur les normes actuelles et à venir.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme (mi-mandat)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- L'information peut se faire notamment via le bulletin municipal
- Organiser l'envoi bulletin d'alerte (trouver le moyen de ne pas culpabiliser et alarmer le citoyen !)
- Valoriser Ren'Ondes (cartographie des niveaux d'exposition aux ondes)
- Il faut que ce soit compréhensible et accessible par tous (format simple, bulletin météo ?)
- Étendre progressivement le périmètre des informations au niveau national. Sur l'exemple Airbreizh, Ren'Ondes

Proposition n°16

Cette proposition fait consensus

Conditionner l'ouverture de nouvelles fréquences non attribuées à une meilleure connaissance de leur impact sur la santé.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Autres villes
- Haut-Commissariat au Climat

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

- Le collectif aurait davantage d'impact s'il pouvait appuyer une possible évolution réglementaire (le collectif aurait davantage de poids pour faire évoluer le réglementaire)
- La Ville pourrait initier l'action plutôt que de la mettre en œuvre, en faisant connaître son travail et celui de la Mission et en soumettant l'idée aux parties prenantes (État, autres collectivités...)
- Prendre en compte le principe de précaution
- Travailler en réseau, former des alliances

NB : Le terme de santé intègre la santé dans son ensemble, physique et mentale.

Le groupe non-élus note que cette proposition pourrait être déclinée aux autres enjeux : conditionner l'ouverture de nouvelles fréquences non attribuées à une meilleure connaissance de leur impact sur l'environnement/l'économie/etc.

Proposition n°17

Cette proposition fait consensus

Mener une action volontariste visant à réduire l'impact sur la santé des ondes mobiles dans le métro de Rennes.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié par le groupe

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

- Objectif :
 - Créer les conditions favorables à la possibilité de déconnexion.
 - Respecter les seuils d'exposition.
- On ne connaît pas l'impact des ondes sur la santé.
- Prendre en compte le fait que, si les signaux sont faibles, alors les terminaux vont chercher de manière plus forte les réseaux (émissions d'ondes plus importantes). Couper le réseau internet peut donc entraîner plus d'exposition aux ondes.
- Ne pas ajouter la 5G à la 4G si cela a un impact plus fort.
- Ce type d'action peut sensibiliser à la déconnexion.
- Faire machine arrière sur la mise à disposition d'internet (4G puis 5G dans le futur) dans le métro.

Proposition n°18

Cette proposition fait consensus

Conserver, créer et préserver des zones blanches choisies et non subies sur le territoire de la métropole pour les ondes mobiles.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Communes de la métropole
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Les associations de protection des personnes électrosensibles
- Les opérateurs
- L'État (en sa compétence : législatif)
- La Région Bretagne

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Consolider le cadre législatif
- Définir un seuil d'ondes et préciser si on parle des ondes mobiles globales
- Mettre en place des mesures compensatoires
- Limiter les zones subies
- Étendre la notion de zone blanche à la biodiversité : zones blanches « biodiversité/naturelles », mettre en place des mesures compensatoires

Proposition n°19

Cette proposition fait consensus

Organiser des formations au numérique et ses impacts à destination du grand public.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Rennes Métropole
- Les entreprises spécialisées dans le numérique (déjà en lien avec la Ville de Rennes)

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Pôle emploi,
- Les associations du domaine et autres

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

Sous forme d'appels d'offres, d'appels à projets pour les associations (proposition de contenus)

Proposition n°20

Cette proposition fait consensus

Conserver, créer et préserver des zones blanches choisies et non subies sur le territoire de la métropole pour les ondes mobiles.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Associations spécialisées
- Et autres associations

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par les participants

Commentaires :

2 notions

- Former des médiateurs numériques pour lutter contre la fracture numérique
- Sensibiliser via la formation, pour conduire à un usage éclairé

Proposition n°21

Cette proposition fait consensus

Sensibiliser le grand public aux possibilités, limites et impacts du numérique et de la 5G, en organisant, par exemple, des tables rondes.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole
- Département d'Ille-et-Vilaine

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Associations, centre de santé, école, adaptées au public visé (enfants, les parents d'élèves)
- Les formateurs (professionnel de la santé, techniciens du domaine du numérique, les membres d'associations, enseignants)
- La Région Bretagne
- L'éducation nationale
- Etc.

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Fréquence : pour les écoles chaque année ou une fois par trimestre (cf. proposition suivante n°22)

Commentaires :

- Assurer la gratuité de ces événements/format accessible à tous
- Tables rondes, débats, échanges, etc.

Proposition n°22

Cette proposition fait consensus

Proposer des interventions sur le numérique et la 5G, dans les établissements scolaires, du primaire au lycée, à destination des élèves et des parents.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Les écoles et la municipalité
- Les départements
- La Région Bretagne

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Rennes Métropole
- Éducation Nationale
- L'enseignement privé
- Association de parents d'élèves

Calendrier de mise en œuvre :

- Action pérenne dans le temps
- Fréquence annuelle ou plusieurs fois par trimestre/Régulier

Commentaires :

- Profiter des réunions des parents d'élèves pour proposer des interventions.
Cibles : parents et élèves
- Garantir des informations technico - pratiques adaptées aux usages réels et quotidien des jeunes (réseau sociaux, YouTube, Gmail etc.) et parents (contrôle parental)

Proposition n°23

Cette proposition fait consensus

Faire une campagne de prévention sur la consommation du numérique.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

- Immédiatement
- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Aborder les dark patterns
- Lancer une campagne d'affichage
- Il s'agit d'un outil, d'un levier, pour mettre en œuvre la proposition suivante, notamment en matière de prévention sur la consommation des usagers des forfaits téléphoniques

Proposition n°24

Cette proposition fait consensus

Mettre en place une régulation sur les forfaits « illimités* » des opérateurs, en baissant les seuils et en offrant une granularité plus importante d'offres de forfaits.

Responsable de sa mise en œuvre :

- État
- Europe
- Opérateurs

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Opérateurs
- Local

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

- ** dans les faits, ils sont tous limités, mais les opérateurs encouragent une consommation plus importante*
- Des opérateurs font des forfaits au prorata de la consommation de leurs clients
- Trouver des leviers pour réguler les usages ou aider les utilisateurs à réguler leurs usages
- Laisser le choix aux utilisateurs d'augmenter les forfaits de données, ne pas le faire sans demander le consentement des utilisateurs
- S'inspirer de ce qui est fait pour l'alcool, les jeux, les addictions, le surendettement
- Il n'est pas logique de dire que le réseau est saturé alors qu'il y a un encouragement de la consommation

 **Proposition n°25**

Cette proposition fait consensus

Créer un groupe de suivi de la Mission 5G.

Référence à l'enjeu « Il y a une suite à la Mission 5G »

 **Proposition n°26**

Cette proposition fait consensus

Encourager des démarches similaires sur d'autres thématiques.

Proposition n°1

Cette proposition fait consensus

Amplifier ou mettre en place des programmes éducatifs à la sobriété numérique, dès le plus jeune âge.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Communauté éducative
- Éducation Nationale
- CCSTI (centres de culture scientifique et technique)
- Associations

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines / mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

Intégrer la sobriété numérique dans le Plan Éducatif de Territoire

Proposition n°2

Cette proposition fait consensus

Intégrer la sobriété numérique dans les programmes de sensibilisation au numérique.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

- CCSTI (centres de culture scientifique et technique)
- Associations
- Centre sociaux
- EPN (Espaces Publics Numériques)
- EPHAD

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Soutenir les acteurs et les initiatives favorisant une appropriation éclairée du numérique et œuvrant contre la cyberviolence, les discriminations, la pornographie et pour la défense de la vie privée
- Avoir une approche spécifique seniors

Proposition n°3

Cette proposition fait consensus

Mettre en place un plan de communication active sur la sobriété numérique.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Les associations (BUG, la Ligue de l'enseignement, Les indiens dans la ville, 3 hit combo, MCE, ALEC, Labfab, ...)
- Festival Fabrique !, festival des libertés numériques ...

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- + Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Utiliser les marges d'action de la Ville sur la publicité (capacité d'affichage par exemple)
- Promouvoir une journée sans numérique sur le modèle de l'opération mobil'acteur (nommé mobil'sobre par exemple)
- Organiser un événement de dialogue et de citoyenneté pour promouvoir les low tech et d'autres usages du numérique (sur une semaine par exemple)
- Communiquer et valoriser les moyens de communication moins énergivores que la 5G (LORAWAN par exemple)

Proposition n°4

Cette proposition fait consensus

Promouvoir une consommation sobre de numérique dans les services de la Ville et de la Métropole, dans une démarche d'exemplarité

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- Plutôt que de pointer du doigt les mauvais usages, valoriser les bons usages du numérique pour la Ville et les habitants (les low techs, la fibre...)
- Former les élus et les agents au numérique et à l'arrivée de la 5G
- Utiliser la charte verte du numérique (charte européenne) déjà appliquée par Rennes Métropole et qui vise à réduire de 30% la consommation de numérique
- Aller chercher et obtenir le label « numérique responsable »
- Intégrer le numérique dans le "défi écologie"

Proposition n°5

Cette proposition fait consensus

Faire réaliser des études d'impact de la 5G sur le territoire sur des sujets comme le foncier, l'énergie et la biodiversité...

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Conseil local de la biodiversité, MCE...
- Chercheurs et laboratoires

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
+ Action pérenne dans le temps

Commentaires :

Utiliser les ressources académiques du territoire pour faire réaliser des études d'impact sur le territoire (foncier, énergie et biodiversité...)

Proposition n°6

Cette proposition fait dissensus

Dialoguer, au niveau national, pour brider les forfaits (plus d'illimité)

Responsable de sa mise en œuvre :

- Représentation nationale

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

- Immédiatement

Commentaires :

- Plaidoyer auprès des représentants nationaux porté par la Ville et d'autres groupes de travail d'autres territoires

Proposition n°7

Cette proposition fait consensus

Collaborer avec les territoires et les acteurs qui ont mené des réflexions citoyennes sur la 5G pour poursuivre le dialogue, dans un objectif de plaider pour une 5G responsable, et au-delà, pour un numérique responsable dans le cadre des technologies à venir.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Madame La Maire

Partenaires de sa mise en œuvre :

- France urbaine (commission numérique)
- Interconnectés
- Associations d'élus
- Réseau Eurocities
- CNDP
- AVICCA (développement réseaux fibre optique et antennes) ...

Calendrier de mise en œuvre :

- Immédiatement

Commentaires :

- La 5G a été le révélateur d'une nécessité de mettre en place une démarche citoyenne sur les évolutions technologiques
- Dans cette logique, il conviendrait de participer à un débat politique et citoyen sur le numérique responsable et les évolutions technologiques à venir (dont la 5G), à l'échelle nationale, pour partager les réflexions des territoires et rendre le débat visible pour le grand public

Proposition n°8

Cette proposition fait consensus

Dialoguer, avec les parlementaires locaux, pour :

- Concevoir une proposition de loi rendant obligatoire la publication d'un rapport sur l'impact environnemental des activités des opérateurs (infrastructures, usages et données) via la mise en place d'un «numériscore».
- Créer des étiquettes énergie sur les terminaux et les forfaits, sur le modèle des nutri-scores

Responsable de sa mise en œuvre :

- Mission d'étude 5G

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Parlementaires
- ANFR
- Réseaux nationaux (France urbaine & interconnectés...)

Calendrier de mise en œuvre :

- Immédiatement pour la prise de contact avec les parlementaires
- Court terme (prochaines semaines/mois)

Commentaires :

- Faire évoluer la réglementation par la mise en place d'un «numériscore», intégrant par exemple, des critères sociaux (libertés personnelles et protection des données, résorption des zones blanches...) et environnementaux
- Ce bilan annuel obligatoire des opérateurs devra être consolidé par l'ANFR, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), et/ou un groupe de citoyens engagés dans la Convention citoyenne sur le climat

Proposition n°9

Cette proposition fait consensus

Demander à l'Etat de mettre en place systématiquement un débat citoyen national sur les futurs choix technologiques.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Madame La Maire

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Gouvernement et ministères
- Commission Nationale du Débat Public

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme

Commentaires :

- Donner une dimension politique et citoyenne aux grands débats technologiques
- Solliciter la CNDP pour ces débats

Proposition n°10

Cette proposition fait consensus

Revisiter la Charte de téléphonie mobile.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)
- Action pérenne dans le temps

Commentaires :

- La charte sera révisée à l'échelle de la Ville mais pourra inspirer et favoriser l'action à l'échelle métropolitaine
- L'objet de la charte de la téléphonie mobile reste d'entendre et de faire dialoguer les opérateurs de téléphonie mobile sur le territoire
- La charte devra donner plus de place aux citoyens, via une refonte de ses collègues
- La révision de la charte devra permettre d'en revoir les contenus et de faire évoluer l'obligation d'information des opérateurs (intégration de seuils, mutualisation...)
- La charte devra inciter à la mutualisation des équipements et des infrastructures pour éviter leur déploiement multiple, en insistant sur un travail d'insertion paysagère des antennes (incitation financière)
- La nouvelle charte de la téléphonie mobile pourra être partagée avec d'autres collectivités
- La nouvelle charte de la téléphonie mobile permettra l'élargissement vers une stratégie et une charte du numérique et de la donnée abordant les questions de souveraineté numérique locale, de data publique, de cyber sécurité, de low techs...)

Proposition n°11

Cette proposition fait consensus

Renforcer le soutien aux acteurs du numérique citoyen et responsable, et accompagner leur mise en réseau et leur visibilité.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes
- Rennes Métropole
- Gouvernance partagée, dont la collectivité, par prolongement de la Mission d'étude 5G

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Tous les acteurs et les lieux du numérique (Associations –dont BUG-, entreprises du numérique, laboratoires, EDULAB, espaces sociaux, bibliothèques, agents, élus...) de manière paritaire

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)

Commentaires :

- Il faut être attentif à s'appuyer sur l'existant, à valoriser les acteurs qui sont déjà présents et à favoriser leur mise en réseau
- Il est nécessaire de ne pas laisser de vide entre la fin de la Mission et la mise en chantier de cette proposition : et d'annoncer des mesures, par exemple, dès la réunion qui suivra le conseil municipal du 29 mars 2021
- Ce soutien pourra se faire en lien avec le futur espace de participation Jacques Cartier et les acteurs de la mise en œuvre du numérique sur le terrain
- Le soutien pourra passer par la création d'un Label unique

Proposition n°12

Cette proposition fait consensus

Co-construire un plan d'éducation numérique à l'échelle locale.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Écoles
- Réseaux associations
- EDULAB, les bibliothèques
- Les ESC
- Maisons de quartier ...

Calendrier de mise en œuvre :

- Moyen terme

Commentaires :

- Ce plan d'éducation numérique s'inscrit dans le cadre des chartes territoriales (conventionnement)
- Il doit intégrer l'éducation à la sobriété numérique

Proposition n°13

Cette proposition fait consensus

Étudier la capacité de la Ville à limiter la publicité pour la 5G à destination des particuliers

Responsable de sa mise en œuvre :

Pas de responsable de mise en œuvre identifié par le groupe

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

Dans ses cahiers des charges, à l'attention des régies publicitaires, la Ville pourrait mettre des critères limitant la publicité pour la 5G, en fonction, notamment, des dispositions de la loi résilience et climat

Proposition n°14

Cette proposition fait consensus

Accompagner acteurs économiques et acteurs de terrain vers la sobriété numérique.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Directions de quartier
- ALEC
- Le POOOL
- Et, plus largement, les acteurs économiques

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

Informer et sensibiliser sans moraliser, ni donner des leçons

Proposition n°15

Cette proposition fait dissensus

Favoriser l'accès au WI-FI public gratuit dans des espaces publics très ciblés (et au filaire dans les bureaux), pour permettre l'accès au numérique des publics les précaires et les plus fragiles, sans recourir aux technologies mobiles.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

Il convient de demeurer vigilant à ne pas étendre ces accès partout (pas dans les parcs et jardins)

Proposition n°16

Cette proposition fait consensus

Anticiper les concertations futures en lien avec le développement du numérique sur le territoire.

Responsable de sa mise en œuvre :

Pas de responsable identifié à ce jour

Partenaires de sa mise en œuvre :

Pas de partenaire identifié à ce jour

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

Pas de commentaires

Proposition n°17

Cette proposition fait consensus

Faciliter l'accès aux informations sur le bilan carbone des usages quotidiens de la 5G.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Service métropolitain de la donnée

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Associations (BUG, MCE...)

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)

Commentaires :

- Plutôt que de créer une nouvelle plateforme il est préconisé de faciliter l'accès à l'information existante
- Assurer l'accès à une donnée dynamique, non figée, qui doit être mise en relation avec les usages quotidiens

Proposition n°18

Cette proposition fait consensus

Créer et développer une filière locale de collecte, de réemploi, de recyclage et de mutualisation des terminaux et appareils numériques.

Responsable de sa mise en œuvre :

- Services de Rennes Métropole : délégation déchets et économie circulaire

Partenaires de sa mise en œuvre :

- ENVIE 35
- Constructeurs (Nokia présent en Bretagne)
- Opérateurs (Orange monte une collecte des terminaux usagers)

Calendrier de mise en œuvre :

- Court terme (prochaines semaines/mois)

Commentaires :

- La création de cette filière permet de remettre du collectif dans un sujet un peu trop individualiste
- La filière est très réglementée (D3E)

Proposition n°19

Cette proposition fait consensus

Porter des démarches partagées et collectives pour permettre l'accès au numérique dans l'habitat, pour tous (inconditionnelle et gratuite).

Responsable de sa mise en œuvre :

- Ville de Rennes

Partenaires de sa mise en œuvre :

- Bailleurs sociaux
- Promoteurs
- Résidences universitaires/CROUS
- Syndicats de copropriété

Calendrier de mise en œuvre :

Pas de calendrier identifié par le groupe

Commentaires :

- Mutualiser l'accès au numérique dans l'habitat vise à réduire l'impact environnemental de la 5G

 **Proposition n°20**

Cette proposition fait consensus

Continuer à soutenir la recherche et l'innovation en direction d'outils numériques moins énergivores, créateurs d'emplois et porteurs de progrès sociétaux.

 **Proposition n°21**

Cette proposition fait consensus

Continuer à déployer les réseaux filaires à haut débit sur l'ensemble des territoires.

 **Proposition n°22**

Cette proposition fait consensus

Suivre, soutenir et mettre en valeur les usages bénéfiques de la 5G sur l'environnement, la réduction des gaz à effet de serre, la solidarité, la démocratie locale et la santé. (Entreprises, collectivités, associations, recherche...)

 **Proposition n°23**

Cette proposition fait consensus

Décliner localement la « journée de la déconnexion ».

 **Proposition n°24**

Cette proposition fait consensus

Lancer des mesures citoyennes de niveaux d'ondes du type Ambasad'Air en lien avec les acteurs du territoire (MCE, B-com, le Pool, universités...).

Proposition n°25

Cette proposition fait consensus

Mettre en place un réseau de capteurs permanents à l'échelle de la Ville.

Proposition n°26

Cette proposition fait consensus

Promouvoir l'information sur l'exposition aux ondes, à travers une plateforme globale (Ren'Ondes) d'informations et de données sur la Ville de Rennes.

Proposition n°27

Cette proposition fait consensus

Promouvoir l'accès aux mesures d'exposition aux ondes dans les habitations et les locaux publics et privés, via la plateforme Ren'Ondes.

Proposition n°28

Cette proposition fait consensus

Réaliser le suivi des actions engagées, annuellement, sur les 5 prochaines années, via une instance consultative présentant un rapport annuel au conseil municipal.